

Semences et biodiversité : connaître et maîtriser la réglementation.

Objectifs

Comprendre et maîtriser les aspects juridiques et réglementaires s'appliquants aux semences paysannes ; Savoir mettre en place une organisation collective.

Pré-requis

Aucuns

Contenu

Conférence, débats

- Comprendre la réglementation sur les semences et saisir les éléments de controverse (acteurs, positions politiques et rapports de force)
- Traduire la réglementation semencière sur les fermes
- Maîtriser les différences formes d'organisations collectives de la biodiversité cultivée (retour d'expériences du Réseau Semences Paysanne)
- Appropriation par les participant-e-s : qu'est-ce qui est transposable dans le Lot ?

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Gratuit pour tous les participants

Plus de renseignements

Anaïs Cramm
msplot46@gmail.com
ADEAR 46
Maison des Paysans
Place de la Halle
46320 ASSIER
Tel. 05 65 34 08 37

Taux de satisfaction : %

Repas partagé



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

04 avr 2016

09:00 - 17:00 (7hrs)

ADEAR du Lot Maison des Paysans Place de la Halle
46120 Assier

Guy Kastler (Réseau Semences Paysannes)

Financier(s)

